



Leynhac



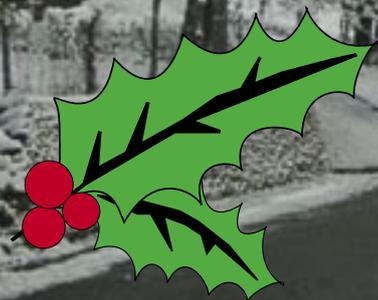
Bulletin

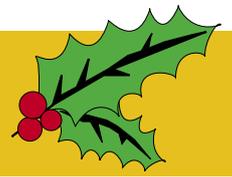
Municipal



DECEMBRE 2008

Edition N°2





EDITORIAL **P. 3**

VIE MUNICIPALE **P. 4**

- Horaires
- Nos employés communaux
- Le CCAS
- Communauté de Commune

CADRE DE VIE **P. 8**

- La voirie : une préoccupation quotidienne.
- Les bâtiments communaux
- Les logements municipaux
- Le réseau d'eau
- Une structure d'accueil pour personnes âgées handicapées
- Le village en images
- Leynhac en chiffre

ENFANCE ET JEUNESSE **P. 12**

- La vie du Village : notre école
- Du nouveau pour cette année
- Accueil périscolaire :
 - Garderie
 - Création d'une journée récréative
- Petite enfance : nos assistantes maternelles

VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION **P. 14**

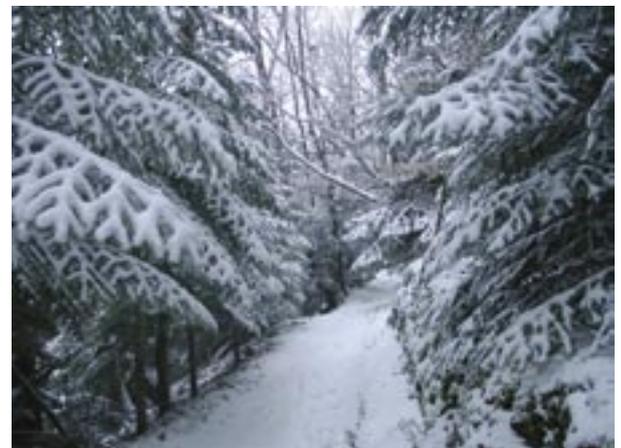
- Association des Parents d'élèves
- Comité des fêtes
- Club de L'amitié
- L'ACCA
- Leynhac Moto Quad
- Association Marguerite et Joseph CLAUZET
- Initiative : Concours de Tennis

VIE ECONOMIQUE **P. 20**

- Des nouvelles du « Petit Bar »
- Zoom sur

VIE PRATIQUE **P. 22**

- Démarches administratives
- Etat Civil
- Services publics
- Location Salle Municipale
- Tarifs municipaux





Leynhacoises, Leynhacois,
Mes chers administrés et amis de LEYNHAC

Hier l'heure était aux promesses, aujourd'hui le temps est à l'action... Depuis notre élection de Mars 2008, l'activité du conseil municipal a été très dense et chaque élu(e) s'est engagé dans un travail de terrain au sein de chaque commission, prenant les problèmes un par un, essayant de comprendre les pratiques et les choix antérieurs, analysant le contenu des dossiers en recherchant si nécessaire des solutions alternatives.

Il était aussi du devoir du maire de la commune de rencontrer ou d'écrire aux représentants de l'Etat : M. MARLEIX secrétaire d'état à l'intérieur et aux collectivités territoriales, M. Le préfet du Cantal Paul MOURIER et tous les parlementaires : M. JARLIER – MEZARD et le président du conseil général Vincent DESCOEUR et ses équipes techniques à disposition des communes pour les expertises et études. Ceci était indispensable pour apprécier la situation de la commune de LEYNHAC en toute objectivité, d'un point de vue purement technique, de faisabilité de nos projets et la méthode à utiliser : montage individuel ou avec l'intercommunalité. Aujourd'hui, au moment où j'écris ce texte notre ambition est intacte pour sortir notre commune de l'ornière dans laquelle elle s'est enlisée, impulsant une dynamique qui doit déboucher sur des projets de revitalisation rurale.

L'école et sa garderie, les captages mis aux normes et la réflexion d'adduction d'eau, le désenclavement de LEYNHAC, le multiple rural, la chapelle du Pont et la sauvegarde du patrimoine, la voirie et l'aliénation des chemins communaux, le local technique des Associations et de la Chasse, le projet de Maison de retraite ont été à l'ordre du jour de la journée de travail du 28 novembre avec M. MONNERET, Secrétaire Général de la préfecture du CANTAL. En Mairie, notre action n'est pas qu'économique et d'infrastructures, elle doit tenir compte aussi de la vie relationnelle et sociale de la population. 2008, c'est 6 naissances, 2 mariages (événements exceptionnels que j'ai eu le plaisir d'accomplir pour la première fois de ma vie), 2 anniversaires magnifiques : le 27 juin, les 100 ans de Mme Léontine BALMISSE, veuve BOUQUIER, célébrés avec le Maire de ROUMÉGOUX le 13 juillet 2008 et le 20 novembre, les noces de diamants, 60 ans de mariage de Camille ROUQUIER et Emilienne Marinette VIGIER de Martory, célébrées le 16 novembre.

Je remercie toutes les associations de Leynhac qui ont animé la vie de cette commune en 2008. En cette fin d'année, mon affection se tourne particulièrement vers nos aînés touchés par la maladie ou en maison de retraite à qui je rendrai visite personnellement entre Noël et le Nouvel An. C'est l'inquiétude pour quelques accidents et maladies graves de certains d'entre nous. C'est malheureusement aussi le décès de figures marquantes de notre commune. La vie est ainsi faite, parfois dure et injuste pour certains. Prenons-la avec philosophie, modestie et espérance. Mais chacun le sait la vie est un combat de tous les jours. Je souhaite avec mon équipe municipale à chacune et à chacun d'entre vous d'heureuses fêtes de fin d'année et à l'année prochaine. Fidèlement Votre.

Le Maire. Jacques. CAUMON

Chers habitants,

En ma qualité d'adjoint au Maire, j'ai le plaisir de travailler au sein d'une équipe dont les compétences sont partagées et les missions de chacun bien définies. Votre commune est représentée chaque fois que nécessaire auprès de toutes les instances institutionnelles ou associatives aussi bien sur le territoire du Pays de Maurs qu'au niveau Départemental. Présenter les dossiers et les défendre, chercher l'information pour mieux conseiller, font partie de nos préoccupations dans l'intérêt de tous les habitants de LEYNHAC.

Nous agissons sur tous les fronts pour que 2009 soit l'année des 1^{ers} résultats concrets dans notre commune, et je formule pour chacune et chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux.



Jean-Marie CAUMON



LES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Secrétariat : Tous les matins de 9h00 à 12h00
Agence postale : Tous les matins de 10h à 12 h
Recherche généalogique : Tous les jeudis après-midi
Bibliothèque : du Lundi au vendredi de 9h à 12h.

*Pour un bon fonctionnement de la Mairie, veuillez respecter ces horaires.
(sauf en cas d'urgence)*

Tél. : 04 71 46 96 52 – Fax : 04 71 49 04 92 - Mail : leynhac.mairie@wanadoo.fr

Les Permanences :

Lundi : 10h-12h : Mme ROQUES Nathalie (2^{ème} adjoint)
Mardi : 10h-12h : Mr CAUMON Jean-Marie (1^{er} adjoint)
Mercredi : 10h-12h : Mr MELZAC Richard (3^{ème} adjoint)
Samedi : 10h-12h : Mr CAUMON Jacques (Maire)
Dimanche matin : sur rendez-vous uniquement - Mr CAUMON Jacques

NOS EMPLOYES COMMUNAUX



RENE BIGAND

Adjoint technique territorial de 2^{ème} classe

Plus de 24 ans au service de la Mairie en tant que cantonnier. (depuis 1^{er} Avril 1984).

Malheureusement en arrêt depuis le mois de Février suite à un accident du travail, nous attendons son retour avec plaisir et impatience.

CAROLE PASSERINI

Adjointe administrative territoriale 1^{ère} classe
« notre secrétaire de Mairie »

Au service de la Mairie depuis le 1^{er} avril 1998.

Elle assure toutes les tâches administratives et la gestion de l'agence postale communale avec sa bonne humeur constante, et assure l'assistance du Maire et de ses Conseillers.

Appréciée de la population, elle s'est longtemps impliquée dans les animations locales.



Vie Municipale



AURELIE SERVANT

Adjointe technique 2^{ème} classe (ATSEM)

Parmi nous depuis le 1^{er} septembre 2005.

Elle assiste la maîtresse de maternelle tous les matins, encadre et surveille les enfants et aide au service des repas.

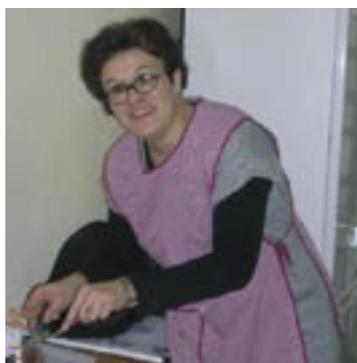
Très appréciée par les enfants, elle a su donner de son temps pour contribuer à animer notre village.

ODETTE SUC

Au service de la mairie depuis le 1^{er} Juillet 1998, employée comme cantinière. En CDI depuis le 1^{er} septembre 2006 en qualité d'adjointe technique 2^{ème} classe (ATSEM).

Très appréciée par les enfants, son rôle est l'encadrement, la surveillance. Elle assiste la maîtresse de maternelle tous les après-midi et assure l'entretien des locaux scolaires.

Outre ses compétences professionnelles, nous soulignons son implication et sa mobilisation dans les associations locales depuis plusieurs années.



NOËLLE VALADOU

Adjoint technique 2^{ème} classe (Entretien)

Notre dernière recrue, rentrée le 1^{er} septembre 2007.

Elle assure la mise en place du réfectoire, le service des repas et l'entretien des locaux communaux.

En tant que membre du CCAS et avec son expérience sociale, elle sait être à l'écoute de la population.

DANIEL VALADOU

Adjoint technique territorial de 2^{ème} classe.

Notre homme tout terrain depuis le 1^{er} juin 1989

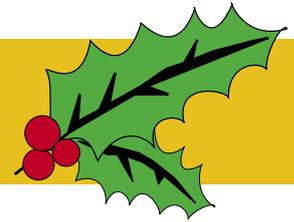
La multitude et la diversité des tâches à accomplir sur notre commune impliquent une polyvalence technique constante, qualité que possède notre cantonnier.

Il ne compte pas son temps au service de la population, ni auprès d'associations leynhacoises.



LEYNHAC a la chance d'avoir des employés consciencieux dans leur travail mais également mobilisés dans la vie de leur commune. Pour cela, nous les en remercions.

Que leur enthousiasme reste intact et notre collaboration dure le plus longtemps possible.



Le C.C.A.S

Repas et colis de fin d'année

Le 14 décembre les personnes de plus de 65 ans se retrouvent autour d'un repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale et préparé par Elise Bruel de Goudal, la viande reste offerte par La Chasse. Un accordéoniste a animé l'après-midi (petit cadeau de Monsieur le Maire). Pour les personnes de plus de 80 ans (et non plus 75 ans) et ne pouvant se rendre au repas, un colis leur a été porté. Le but de cette journée est de se retrouver autour d'un bon repas, de passer un bon moment ensemble et de rompre l'isolement.

Aides aux familles

Comme chaque année, le CCAS accorde aux familles dont les enfants participent à des voyages d'études (collège public ou privé et école de LEYNHAC) une aide forfaitaire de 5,50€ par enfant et par nuitée, dans la limite de 5 nuitées.

Vente de piquets

1.50 € le piquet normal et 0.75 € le piquet de berger.

100 ans de Mme BOUQUIER

C'est avec une certaine émotion de Mme BOUQUIER a soufflé sa centième bougie le 13 Juillet 2008. Après plusieurs années passées à LEYNHAC, elle réside aujourd'hui chez sa fille à LUEYS à SAINT CONSTANT où famille, parents et amis se sont réunis pour l'occasion.

Remise des livrets

Le 22 Juin 2008, Xavier GINALHAC de LA GARDETTE et Gabriel OLIVO ROBERT du BAC, tous deux nés en 2007, ont reçu leurs livrets de la Caisse d'Epargne.



Noce de diamant de M. et Mme ROUQUIER de Martory



Le 20 novembre 1948, Camille ROUQUIER de Martory (26 ans) épouse Emilienne VIGIER (16 ans) à MOURJOU. Depuis, sept enfants, quinze petits-enfants et dix arrière-petits enfants ont concrétisé un amour précieux de plus de 60 ans.

COMMUNAUTE DE COMMUNE

Une fois par mois, les vice-présidents tiendront une permanence dans les locaux de la communauté de communes, selon le planning suivant :

- Raymond DELCAMP : 1^{er} jeudi du mois de 14h00 à 15h00,
- Louis BOURGADE : 1^{er} lundi du mois de 10h00 à 12h00,
- Martine BARES : 2^{ème} mardi du mois de 14h00 à 15h00,
- Patrick TRAVERS : 3^{ème} vendredi du mois de 15h30 à 17h00.

Le président, Maurice VISINONI, reçoit quant à lui sur rendez-vous.

Le point sur les projets :

- Zone d'activités de Laborie/aménagement d'une déchetterie : une étude géotechnique sur la future extension a été réalisée début juillet. Les résultats sont attendus et permettront de définir les contraintes des aménagements à réaliser.
- Multiple rural de Leynhac : Les travaux de démolition puis de reconstruction sont en cours. Nous pouvons compter sur l'entreprise BJM ; son savoir faire et ses hommes pour consolider et restaurer ce bâtiment un peu vétuste au cœur du village. La rénovation réserve toujours quelques surprises mais sans aucun doute le résultat sera satisfaisant.

Vie Municipale



- Extension de l'usine Interlab : les dossiers de demandes de subventions sont en cours de réalisation.
- Création du centre d'hébergement collectif (lycée St Joseph de Maurs) : travaux engagés début juin. L'aménagement global a été redéfini, les cuisines vont être intégrées dans le bâtiment principal qui fera seul l'objet d'une intervention de la communauté de communes. L'aménagement de l'ancien réfectoire reste à la charge du lycée.
- Ruines du château de Naucase : la première tranche de travaux est achevée et le dossier de consultation des entreprises pour le lancement la deuxième tranche est en préparation.
- Aménagement d'un parcours d'interprétation dans le village de Saint-Santin de Maurs : choix du bureau d'étude en cours et finalisation de la coopération avec la communauté de communes de la Vallée du Lot qui prendrait en charge 50% du coût de l'étude
- Pôle enfance : lancement des travaux fin février. Les murs du centre de Loisirs Sans hébergement sont réalisés, la toiture de la structure multi accueils est en cours de réalisation.
- Mise en place d'un schéma de développement culturel sur tout le territoire de la communauté de commune : étude en cours de réalisation. Un premier rapport doit être rendu.
- Maison de santé : le choix de l'emplacement définitif n'est pas encore fait, des estimations financières de différentes parcelles ont été demandées aux services des Domaines. Mise en place du compostage individuel : le recensement des foyers intéressés par l'acquisition d'un composteur a été fait. La fabrication des composteurs par l'Association Dispo-services va être engagée.
- Valorisation des cours d'eau : les travaux de restauration des berges programmés pour 2008 devraient débuter avec l'automne.

Ils concerneront la rive gauche du Célé au niveau de la Commune du Trioulou (portion comprise entre la confluence Célé-Rance et la confluence avec le ruisseau d'Aujou en aval) et les deux rives de la Rance au niveau de la commune de Maurs (portion comprise entre le pont de Sénergues et le pont de la route de Decazeville) Un entretien léger ponctuel du Célé au niveau du bourg de St Constant est également prévu.

- Mise en place d'un Service Public d'Assainissement Non-Collectif (SPANC) à compter du 1er janvier 2009 : La loi sur l'eau oblige toute commune ou leur groupement à mettre en place ce service. Les 4 cantons de la châtaigneraie (Laroquebrou, Saint Mamet, Montsalvy, Maurs) se sont regroupés pour créer le SPANC, 2 postes de technicien sont en cours de création sur le territoire de la CCP de Maurs et Montsalvy.
- Le SPANC sera chargé :
 - de donner des conseils,
 - d'instruire les dossiers d'assainissement dans le cadre des permis de construire, et de contrôler la bonne exécution des travaux,
 - de réaliser les opérations de contrôle sur les installations existantes d'ici 2012.

Toutes les habitations de la commune qui ne sont pas raccordées au réseau collectif d'assainissement (station d'épuration du bourg) sont donc concernées par le SPANC et ce, dès 2009 pour LEYNHAC. Les contrôles s'effectueront en présence du propriétaire ou du locataire après prise de rendez vous avec le technicien. Le coût pour les particuliers serait de l'ordre de 100 € pour les installations existantes et de 200 € pour les installations neuves. La mise en place d'une redevance annuelle par habitation est à l'étude. Ces tarifs ont une valeur indicative car encore non validés. Suite au contrôle des installations effectué par le technicien habilité, le maire délivre ou non le certificat de conformité. Un délai de 4 ans est accordé pour effectuer les travaux de mise en conformité.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'avancement de ce dossier.



LA VOIRIE : UNE PREOCCUPATION QUOTIDIENNE (par Laurent PICAROUGNE)

De l'imprévisible au planifié, les 45 Km de réseau routier communal font l'objet de toutes les attentions, en toutes saisons car il en va de votre sécurité. L'entretien et le curage des fossés, des bas côtés, des coupes d'eau et la réalisation des passages busés sont effectués en automne et en hiver. Le fauchage, du printemps et de l'automne représente 2 mois de travail pour les 2 agents techniques. Richard Melzac a très largement participé à pallier l'absence de René Bigand (en arrêt de travail suite à un accident) L'entretien de la station d'épuration nécessite une demi-journée de travail par semaine.

Pour les revêtements, les opérations qui se déroulent de mai à juillet ont pour but de réparer la chaussée, soit par des enduits superficiels (point à temps), soit par des grosses réparations de chaussée (apport de matériaux afin de redonner le profil initial de la chaussée). Ces opérations ont été réalisées en 2008 par l'entreprise SNC Caumon de LEYNHAC.

Il est difficile de faire face à l'augmentation du prix du pétrole, qui a induit une très forte augmentation du prix du goudron : 60% à 70%

de plus en 2 ans. Gérer des périodes d'intempéries fait également partie du travail de l'employé communal. A savoir : chute d'arbres ou de branches, glissement de terrain ou déboucher les fossés en période très pluvieuse, déneigement des routes en période hivernale, etc... Concernant la voirie communale, nous procédons actuellement à la réalisation d'une carte communale afin de bien répertorier et localiser toutes les routes communales qui représentent environ 45km. Ce travail débuté en avril dernier se fait avec la collaboration des services de la DDE. Une fois cette carte établie, les mises à jour se feront régulièrement.

Par ailleurs, le dossier de l'aliénation des chemins ruraux a été repris dans son intégralité. Cette procédure de cession de chemins ruraux ou de mise à jour de voirie communale au cadastre concerne près de 35 propriétaires. La municipalité met tout en œuvre afin d'aboutir rapidement sur tous les dossiers. Enfin, le suivi et l'entretien de la voirie communale sont une priorité importante de l'action de la municipalité. Pour votre sécurité et celle des autres roulez prudemment.

BATIMENTS COMMUNAUX (Par Patrice BALDY)

Local technique des Associations et de la Chasse :



Vu les nombreuses modifications apportées à ce projet et la décision prise par nos prédécesseurs de garder la maîtrise d'œuvre, nous devons à

l'heure actuelle déposer un permis modificatif. Pour cela, tous les artisans de ce marché ont été réunis. Nous leurs avons soumis les nouveaux besoins et demandé de chiffrer le plus vite possible ces modifications dans le but de déposer les avenants nécessaires à la demande auprès de l'architecte.

L'école

Cette année scolaire a vu l'arrivée de nouveaux petits, un problème de WC qui avait été soulevé l'année dernière par rapport au nombre s'est donc posé. Il était difficilement envisageable de répondre de manière rapide pour deux raisons : - Le temps imparti avant la rentrée était trop court (étude, architecte, budget, travaux etc.)

- Un manque évident de place dans le couloir. Après réflexion nous avons envisagé l'achat d'un bungalow sanitaire. Il se trouve à l'heure actuelle derrière l'école et est en service à ce jour. De plus un des WC pourra servir lors de manifestations qui se dérouleront dans la cour de l'école. Une autre réflexion est en cours pour la réhabilitation du préfabriqué qui sert de salle de sieste et d'activités.

Cadre de Vie



Presbytère

Un premier passage sur la couverture a permis d'éliminer quelques fuites, mais il faut dans un avenir proche reprendre la charpente.

Une fissure importante est présente sur le mur arrière qui est due en partie aux contraintes de la toiture.

A ce jour une étude faite par l' ATESAT est en cours pour la rénovation du presbytère. Elle devrait être terminée pour le début de l'année prochaine.

Il est urgent de sauver cet édifice, trop d'attente lui serait fatal.

Multiple rural

Les travaux ont débuté cet été. Une réflexion commune a permis de souligner quelques points que nous pensons développer.



Le bâtiment a été acheté par la commune de Leynhac, puis mis à disposition de la Communauté de Commune du Pays de Maurs qui devient «Maître d'œuvre» du projet. Si les délais sont respectés, l'établissement ouvrira ses portes en Juin 2009.

Plusieurs options sont possibles et à l'étude pour mettre en valeur ce commerce et permettre de pérenniser son activité commerciale.

logements Municipaux

Actuellement la commune dispose de 6 logements communaux : 4 Appartements : 2 au dessus de la mairie (T3 et T2)



2 au dessus de l'école (T3 et T2)

1 Maison à Laveissière (ancienne école)

1 Maison dans le Fort (ancien presbytère) non loué car en très mauvais état et une rénovation de l'ensemble est à prévoir.

Seul un logement n'est pas loué pour l'instant (celui au dessus de l'école) mais des travaux sont à prévoir au sol, des fuites d'eau ont sérieusement endommagé aussi le plafond de l'école. A ce jour un seul logement est équipé de fenêtres doubles vitrages. Un but locatif des travaux sont à envisager.

La commune dispose aussi de 4 logements HLM (de type T4), 3 sont déjà loués à de nouvelles familles.

Il reste un appartement à 405.98€ (s'adresser à la Mairie ou à l'office HLM au 04.71.48.20.16)

LE RÉSEAU D'EAU (par J. MARIE CAUMON)

Le chantier pour mettre aux normes nos captages et gérer au mieux l'approvisionnement en eau potable est bien avancé mais nécessite encore du temps et de l'énergie.

Nous avons le souci de la gestion à long terme et pour cela nous agissons en respectant les priorités imposées :

1/ Mise aux normes des captages :

Les périmètres immédiats ont été matérialisés et la clôture de chacun d'eux avec leur indemnisation devra être terminées au 1er trimestre 2009.



Cadre de Vie



2/ Réfection de la conduite principale et alimentation du bourg :

Les deux premières tranches : à savoir départ du château d'eau du Cayrou jusqu'au bourg et traversée du bourg jusqu'au Sol, ont été étudiées et chiffrées. La réalisation de ce tronçon pourrait être effective au 2^{ème} trimestre 2009.

3/ Pour améliorer la qualité de l'eau et réduire les coûts de pompage, une étude d'interconnexion avec la commune de SAINT-ANTOINE est en cours. En effet, St Antoine possède des sources abondantes qui pourraient alimenter suffisamment et par gravité notre château d'eau de LA GARDETTE : après ça coulerait tout seul. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur les avancées de ce dossier.

4/Opération Cœur de Village :

Les travaux d'aménagement du bourg avec l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone) sont à l'étude et nous allons nous mobiliser pour mener cette action en parallèle avec les travaux d'adduction d'eau. Nous avancerons avec prudence dans ce dossier en fonction de nos moyens et des aides que nous ne manquerons pas de solliciter.

UNE STRUCTURE D'ACCUEIL POUR PERSONNES HANDICAPEES AVEC LEUR FAMILLE (par Jacques CAUMON)

Revitaliser la commune de LEYNHAC n'est pas simple mais pas impossible. Il faut encore une fois y croire et avoir un projet original qui peut s'incérer dans le schéma départemental des personnes âgées et celui des personnes handicapées.

L'idée est reprise par de nombreuses communes ou Conseillers Généraux mais il est impossible de répondre à toutes les demandes.

Le tracé de la D19 et son articulation avec la D51 m'a confirmé dans cette vision de dynamiser l'axe Le ROUGET-BOISSET, LEYNHAC -CALVINET, MONSALVY.

3 Conseils Municipaux des communes BOISSET, LEYNHAC, CALVINET demandent ensemble la création d'un foyer de vie médicalisée ou non qui se déclinera en 3 volets (25 lits par communes) mais qui ne formeront qu'un seul et même établissement basé à LEYNHAC, point central des sites concernés. L'étude de besoins a été lancée auprès des médecins de MAURS, CALVINET, LE ROUGET et MARCOLÈS.

Cette première démarche est un travail de prospection autour de familles âgées qui ont du mal à faire face aux charges de leurs conjoints ou de leurs enfants adultes handicapés.

Ce travail collecté sera exploité par le Directeur Général de l'Association qui prendra en charge le projet, en relation avec le Directeur de la DASS et de la Solidarité Départementale et soumis à la CROSSM.

Les résidents garderont le même médecin traitant et seront à proximité de leurs familles. Il n'existe en France à ce jour que 2 établissements de ce type.

Les 3 communes mettront à disposition de l'Association un terrain où seront installées les différentes structures.

Telle est notre ambition pour redonner vie à Leynhac en travaillant en réseau avec nos voisins immédiats.

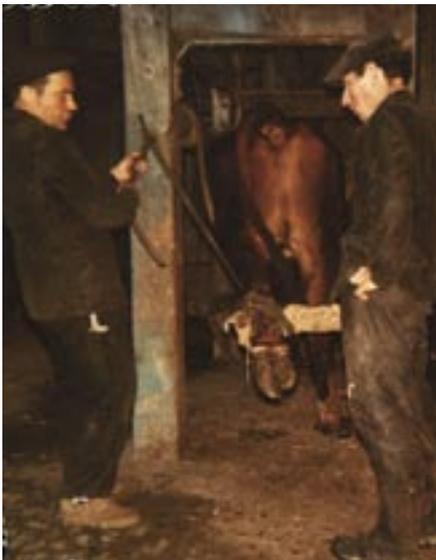
Je ne manquerai pas de vous tenir au courant de ce dossier indispensable au dynamisme de notre commune.

Cadre de Vie



NOTRE VILLAGE EN IMAGES

Cette nouvelle rubrique vous appartient, alors pour enrichir le prochain bulletin municipal et le site de la commune de vos plus belles photos, n'hésitez pas à nous les faire parvenir....



*Commémoration du
11 Novembre*

LEYNHAC EN CHIFFRE

Nombre d'habitants :

2007	359
1999	386
1990	441
1982	518
1975	609
1968	556

Nombre de naissance/Mariage/Décès :

	Naissances	Mariages	Décès
2008	6	2	9
2007	2	1	6
2006	3	1	7
2005	5	1	5
2004	4	2	3
2003	6	0	3

Population active (recensement 2007): 137

Nombre d'électeurs inscrits (au 29.02.2008) : 308

Altitude : 275 m (min) et 652 m (maxi)

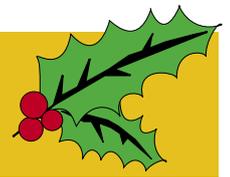
Superficie : 27.6 km

Densité (en 1999) : 13 h/km

Longueur voirie : 45 km



*Le 16 Juin 2008, lancement des
travaux du Multiple rural.*



LA VIE DU VILLAGE : NOTRE ECOLE (par Nathalie ROQUES)

Avec un effectif de 26 élèves pour la rentrée scolaire 2008-2009, notre école retrouve une dynamique scolaire : grâce à l'obtention du demi-poste supplémentaire, l'équipe éducative composée de 2 enseignantes, travaille à temps complet. Cette très bonne nouvelle, attendue depuis 2004, nous a été transmise officiellement quelques jours avant la rentrée. Madame Savouret, inspectrice académique à l'époque, avait fait part de sa décision d'attribution de poste à André Marcenac, qui, comme les parents d'élèves, l'ensemble de la population et l'ancien conseil, s'est toujours mobilisé pour défendre notre école. Nous tenons à remercier tous les parents d'avoir fait confiance en l'école communale pendant cette période difficile durant laquelle nous ne fonctionnions qu'avec un poste et demi.

Le volet pédagogique qui n'était assuré qu'à mi-temps chez les petits, puisque les après-midi se résumaient à la sieste et à une garderie, assurées par les employées communales. L'avenir, certes, est des plus prometteurs : les projections pour les prochaines années sont excellentes. L'effectif devrait croître de manière pérenne. Ceci dit, restons très vigilants.

Comme nous l'a confirmé le nouvel inspecteur académique, Monsieur Gillardot et Madame Montarnal, l'attribution définitive de ce demi-poste est directement liée au maintien de notre effectif scolaire. En fédérant toutes les forces vives de notre village : les parents d'élèves, la population, le conseil municipal, les DDEN, les intérêts de notre école et des enfants ne seront que mieux défendus et représentés.

De nouvelles informations paraîtront lors du prochain numéro.

DU NOUVEAU POUR CETTE ANNEE

Cette année l'école de Leynhac accueille 26 élèves répartis dans deux classes. En effet grâce à l'ouverture du demi-poste supplémentaire, l'école dispose de deux enseignantes à temps complet. Nadège FEYT, la directrice, prend en charge la classe des plus grands qui comprend 8 CP, 4 CE1 et 3 CE2.

Marlène RODRIGUES s'occupe quand à elle de la classe maternelle composée de 1 TPS, 3 PS, 5 MS et 2 GS.



Elle est aidée dans sa tâche par Aurélie SERVAN qui gère les tickets de la cantine, accueille les enfants le matin, et participe à la préparation et au déroulement des ateliers pédagogiques.

Le midi, elle accompagne les enfants à la cantine, dans la pièce contiguë à la salle Jean CIPIÈRE où elle assure le service et la surveillance avec Noëlle VALADOU.

Les enfants retournent ensuite à l'école, encadrés par Aurélie SERVAN et Odette SUC, pour une récréation d'une vingtaine de minutes.



Enfance & Jeunesse



Le fonctionnement de la classe maternelle a beaucoup évolué. Dorénavant les petits et moyens font la sieste de 13h20 à 15h sous la surveillance d'Odette SUC dans le préfabriqué, tandis que les grandes sections travaillent avec la maîtresse. Les élèves de la moyenne section les rejoignent après la sieste pour participer à des activités pédagogiques supplémentaires. Marlène RODRIGUES assure aussi l'enseignement de l'anglais pour les CE1 et les CE2 à raison de deux fois par semaine.

Au niveau des projets prévus pour cette année, et grâce au dynamisme de l'APE de LEYNHAC, la conteuse Isabelle DELAVET viendra le jeudi 18 décembre raconter un conte de Noël aux enfants.

Concernant les sorties scolaires, outre les rencontres sportives cantonales, nous pensons nous rendre à Micropolis, la cité des insectes au cours des mois de mars ou avril, puis en bord de mer pour un voyage de fin d'année. Enfin, la municipalité a entrepris plusieurs travaux : de nouvelles toilettes ont été emménagées vu l'augmentation des effectifs (environ 33 élèves à la rentrée 2009) et le réaménagement de l'école pour accueillir une élève handicapée est également en cours.

Nous espérons que toutes ces informations vous auront permis de découvrir ou de redécouvrir la vie de l'école communale.

Cordialement, les Enseignantes.

ACCUEIL PERISCOLAIRE :

Garderie

Une garderie était à l'ordre du jour à la rentrée mais après une étude auprès des parents d'élèves, elle est en veille faute d'enfants pour y participer. Mais si des demandes supplémentaires arrivent et si le nombre d'enfants est suffisant elle pourrait être mise en place assez rapidement. N'hésitez pas à en faire la demande auprès de la mairie.

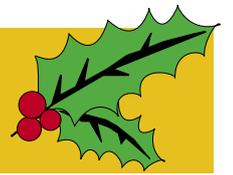
Création d'une journée récréative par les Parents d'Elèves

Pour des raisons géographiques mais aussi sociales et face aux manques de structures, la plus part des enfants de la commune de LEYNHAC n'ont pas accès à des activités sportives, culturelles ou ludiques en dehors du temps scolaire. Depuis la rentrée scolaire 2008, les enfants n'ont plus école le mercredi matin ce qui pose en plus le problème de garde des enfants ce jour là. Face aux problèmes et conscients que les enfants ont besoin de découvrir d'autres activités pour leur bien être, les parents d'élèves de l'école ont trouvé une solution. Pour rester dans un cadre familial, convivial et à moindre coût, certains parents se sont regroupés au sein de l'association de l'école pour créer «une journée récréative» à leur enfants, ils assurent eux même par alternance la garde de leurs enfants (avec deux parents à chaque fois). Cette journée fonctionne pour l'instant le deuxième mercredi du mois (hors vacances scolaires) de 9h00 à 17h00. Elle accueille les enfants scolarisés à LEYNHAC de la maternelle au CM2. Son but est d'offrir aux enfants un moment de vie et d'enrichissement.

Sa gestion est parentale et une demande d'agrément au réseau Jeunesse et Sport est en cours.



Enfance & Jeunesse



La vocation première de cet accueil est de proposer des activités manuelles, sportives, culturelles ou ludiques.

A ce jour, six familles ont accepté de se lancer dans l'aventure pour 12 enfants. Un premier essai a déjà eu lieu les Mercredi 12 Novembre et 10 décembre et le bilan est plutôt positif. Les enfants en sont revenus ravis et les parents animateurs de cette journée n'ont pas semblé trop exténués...

Les parents souhaitent créer un lieu d'activités, de découverte et d'échanges. C'est pourquoi ils recherchent des personnes extérieures: clubs, associations, particuliers qui pourraient intervenir bénévolement pour faire des ateliers, des animations ou simplement pour les aider... alors n'hésitez pas, si vous voulez passer un bon moment de convivialité, venez les rejoindre.

Petite enfance : nos Assistantes Maternelles

Si vous souhaitez faire garder votre enfant par une assistante maternelle agréée, deux sont actuellement disponibles et à proximité :

Aurélie SERVANT agréée depuis le 26 janvier 2006. Elle peut accueillir 2 enfants tous les après-midi, le mercredi et samedi toute la journée.

Pour la contacter : **Aurélie SERVANT**

La goutte – 15600 LEYNHAC

Tél. : 04 71 46.96.90 ou 06 20.11.13.89

Catherine MURATET agréée depuis le 27 février 2002. Elle peut accueillir 3 enfants en bas âges et 1 de plus 3 ans.

Pour la contacter : **Catherine MURATET**

Le Pourcissou – 15600 SAINT ETIENNE DE MAURS (à 3 km du bourg de LEYNHAC)

Tél. : **04.71.46.76.94**

Vie Associative & Animations



Association des Parents d'Elèves

L'école connaît depuis ces 2 dernières années un effectif croissant. De 16 élèves à la rentrée 2004/2005 nous sommes aujourd'hui à 26 enfants présents au sein de l'école.

Grâce à cette augmentation d'effectif et à la mobilisation de tous, nous avons pu bénéficier d'un demi poste supplémentaire à la rentrée 2008. Les parents d'élèves peuvent aujourd'hui envisager l'avenir avec plus de sérénité et se consacrer uniquement à la préparation des diverses manifestations.

L'assemblée générale de l'A.P.E a eu lieu le Mardi 23 Septembre 2008, réunissant la plupart des parents, des membres de la municipalité ainsi que les ATSEM. Lors de cette assemblée, chacun a pu exprimer ses avis et ses attentes pour l'année scolaire à venir. Le bilan général est positif aussi bien au niveau

humain que financier.

Le bureau, dans sa majorité, n'a pas connu de changement. Il est composé de : Marie-Eve LAFON, présidente ; Nathalie HAYE : vice-présidente ; Nadine ROQUESSOLANE : trésorière ; Jacqueline LACOSTE : trésorière adjointe ; Sylvie BAC secrétaire et Isabelle Charmes : secrétaire adjointe. Le planning des différentes manifestations pour l'année scolaire es cours est déjà fait, en voici les dates à retenir :

- 9 Novembre 2008, a eu lieu le quine qui a connu un vrai succès avec une forte participation.
- 5 Décembre 2008 : concours de belote avec une reversion d'une partie de la recette au Téléthon.
- Repas du printemps : Samedi 28 Mars
- Vide-grenier : à voir avec le comité
- Fête de l'école : dimanche 21 Juin.

Les parents d'élèves remercient toutes les personnes qui participent à leurs manifestations et qui s'investissent dans la vie de l'école et des enfants.

Marie-Eve LAFON

Vie Associative & Animations



Comité des fêtes

L'année 2008 a commencé au mois d'avril par un concours de belote qui a rassemblé une quarantaine d'équipe autour des tapis qui ont ensuite pu déguster la soupe au fromage.

Le vide grenier organisé en partenariat avec l'APE a permis à une vingtaine d'exposant de faire des affaires tout en débarrassant leur cave ou grenier. La rando-jeux de Juin n'a pas connu le succès escompté avec seulement une vingtaine de marcheurs qui se sont baladés autour de Leynhac tout en faisant travailler leurs méninges. Le point d'orgue de l'année : la fête du 15 Août a été encore une fois ternie par le temps et n'a pas permis au repas spectacle de se dérouler en plein air comme prévu. La journée commençait par le déjeuner aux tripoux, la pêche à la truite et la messe animée par la choral suivie du vin d'honneur offert par la municipalité. L'après-midi a été animée par le Leynhac Moto Quad qui présentait une démonstration de moto, quad et pit-bike. Remerciement à tous les membres du club et à leur président, une trentaine de pilote a mis les gaz sur le terrain de cross.

En soirée, le repas spectacle suivi du feu d'artifice a clôturé la journée. Le repas a été très apprécié de toutes les personnes présentes avec un spectacle inédit dans la région présenter par la troupe «Laëna Show» venue de Perpignan.



Le comité des fêtes remercie toutes les personnes présentes au cours des diverses manifestations ainsi que les habitants de la commune pour leurs dons lors de la quête et de leur accueil envers les conscrits. Suite à la dernière assemblée générale, le bureau n'a pu être constitué faute de membres, les dates des prochaines manifestations n'ont pas été définies. Nous invitons donc toutes les personnes volontaires à nous rejoindre pour pouvoir continuer.

Les Membres du Comité

Club de l'amitié

Le Club de l'Amitié de LEYNHAC a été créé en 1991. Les présidents successifs ont été : M. CAUMON Henri (Décédé), Mme Andrée CIPIÈRE et Mme Louise BAC.

Le club compte 82 adhérents en 2008.

Le bureau est réparti de la manière suivante :

- Mme Louise BAC (Présidente)
- Mme Andrée GUY (Secrétaire)
- M. André MARIOT (Trésorier)

Après une pause estivale le club a repris ses activités : - Mardi 9 Septembre : Voyage d'une journée/Promenade en péniche sur le Canal du Midi à Toulouse organisée par Leynhac en association avec les clubs de Marcolès et St Antoine. Depuis le 9 Octobre reprise des après-midi belo. Mardi 14 Octobre : demi journée en co-voiturage à la Poterie du Don au Fel, suivie d'un goûter à SANSAC VEINAZES (Chez JOSETTE).

Samedi 6 décembre : Participation au Téléthon «repas + après-midi dansant» dans le cadre des activités du Canton de MAURS. Les dons seront versés à l'association. (Ouvert à tous).

Pour 2009 : - Jeudi 9 Janvier : Galette des rois

- Fin janvier : Stockfisch

- Début février : Quine

- Fin février : Assemblée Générale

En juin 2009 LEYNHAC recevra les 5 clubs voisins pour la journée de la forme.

En résumé le club de LEYNHAC est animé à la satisfaction de ses adhérents.

De nouvelles idées de certains membres seront approfondies.



Mme Bac

L'ACCA

Une cinquantaine de chasseurs a pu une nouvelle fois s'adonner à son loisir favori depuis le mois d'août. Le lièvre, gibier traditionnel reste avec le sanglier la principale chasse de notre société. A ce jour, il a été tué une dizaine de capucins, chiffres en baisse et où une gestion sage va nous être imposée pour les années à venir, il faut que chacun prenne conscience qu'il faut préserver ce gibier qui a une époque avait quasiment disparu mais qui est revenu grâce à l'effort de tous (bonne gestion du parc et des prélèvements sur le terrain).

Le sanglier, chasse en battue, rassemble une trentaine de chasseurs avec l'aide de l'ACCA de Saint-Antoine, tous les samedi ou dimanche. Du matin, où une dizaine de chasseurs essayent de localiser ces bêtes noires, à l'après-midi en battues, nous passons de très bons moments.

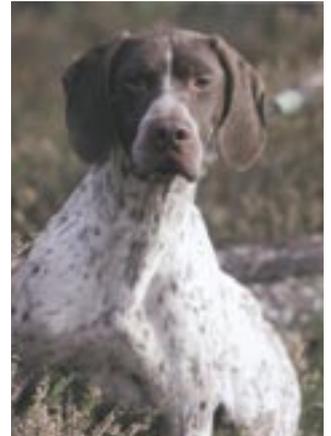
A ce jour, 6 bêtes noires sont au tableau mais avec un peu plus de chance le résultat aurait pu être bien meilleur.



En ce qui concerne le plan de chasse chevreuil, 20 animaux nous ont été attribués pour la saison 2008/2009.

Depuis le début de la saison, a eu lieu également 4 lâchés de faisans, ce qui a fait amuser les chiens d'arrêt et leur maître.

Pour ce qui est des festivités, le 14 août a attiré une nouvelle fois beaucoup de personnes, bon repas et bonne ambiance pour cette soirée qui s'est terminée tard dans la nuit.



Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cette manifestation.

Rendez-vous l'année prochaine pour la même date.

Rendez-vous également, le second week-end de mars sur le territoire de l'ACCA où aura lieu le traditionnel brevet sur lièvres organisé sur 3 jours, 12 meutes de chiens essayerons de faire courir ce gibier.

Pendant ces 3 jours, possibilité de se restaurer midi et soir à la salle polyvalente, nous espérons que vous continuerez à venir nombreux à ces manifestations. En conclusion, l'ACCA remercie tous les propriétaires non chasseurs qui nous permettent de chasser et de passer de bons moments.

Meilleurs vœux 2009.

Le bureau de l'ACCA de LEYNHAC



Vie Associative & Animations



LEYNHAC MOTO QUAD

Au Leynhac-Moto-Quad, la saison 2007-2008 a été bien remplie. Depuis juin bon nombre de manifestations se sont déroulées sur la commune, en commençant par le bal mousse du 26 juillet qui nous a tous surpris avec le nombre d'entrées qui a été trois fois plus important que l'an dernier. Un franc succès donc, qui nous l'espérons se renouvellera l'an prochain à la même période. Nous avons ensuite embrayé, la semaine d'après, sur la course UFOLEP du 3 août; malgré la fatigue, les gars ont tenu bon et ont entre autre monté et démonté le chapiteau en un temps record pour que le champ où se déroulait la course se transforme en circuit et que la piste du Bal mousse redevienne un terrain de foot. Au passage je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont participé activement à la réalisation de ces événements.



La course comptait un peu plus de 150 pilotes quad et moto, et à peu près 300 spectateurs.

La journée s'est déroulée sous un beau soleil d'août, et nous remercions ici encore les bénévoles qui étaient là en bon nombre pour, arroser la piste, guider les spectateurs, et contrôler le bon déroulement de la course, ainsi que le docteur KLOTZ et les ambulances Baissac qui sont restés toute la journée pour couvrir la manifestation. Nous pouvons aussi faire un petit clin d'œil à Élise BRUEL qui a rassasié, à midi, tous les bénévoles de la journée. Après deux semaines de «repos» les membres du club ont volontiers enfourché leurs quads, motos, et pit-bikes pour offrir aux Leynhacoises et Leynhacois présents le jour de la fête patronale, une démonstration sur le circuit de Leynhac. Nous remercions au public d'être venu malgré un temps un peu capricieux sur la fin de journée. Le 7 décembre aura lieu la randonnée «Tous chemins tous terrains» pour le TÉLÉTHON qui comptera deux groupes quad et un groupe moto que vous pourrez observer aux alentours de midi car la pause déjeuner

des randonneurs se fera au Petit Bar. Nous repartons cette année avec un bureau qui connaît quelque modifications:

- Olivier MANIAVAL (Président)
- Matthieu NUGOU (Vice-président)
- Nathalie RIEU (Secrétaire)
- Patrice NAU (Trésorier)

Mais aussi avec un maillot cross...pour lequel je tiens à remercier nos sponsors: le garage auto/moto et cycle SQR à BAGNAC, l'entreprise de travaux agricoles PUECH à MARCOLÈS, l'entreprise de travaux publics CAUMON à LEYNHAC, le magasin de vêtements KOZHOMM à AURILLAC, l'entreprise de construction B.J.M à LEYNHAC, l'électricien, plombier et chauffagiste Laurent BRU à CALVINET, l'entreprise de métallerie et motorisation C2M à Calvinet et MAURS et enfin l'entreprise de travaux agricole Philippe PENOU à LEYNHAC.



Grâce à eux nous avons pu créer ce maillot cross que tous nos pilotes sont fiers de porter lors des entraînements et des compétitions.

La saison 2008-2009 s'annonce donc plutôt bien, nous comptons actuellement une quarantaine d'adhérents. Nous sommes fiers de voir ce groupe accueillir chaque année de nouveaux jeunes qui assurent l'avenir du club.

Prochain rendez-vous fixé le week-end de Pâques pour notre paëlla annuelle à la salle des fêtes où nous espérons vous accueillir nombreux. En attendant, les membres du club et moi



même
vous
souhai-
tons une
bonne
année
2009.

L'ASSOCIATION MARGUERITE ET JOSEPH CLAUZET

C'est en 1991 que la commune de LEYNHAC devint propriétaire de la chapelle Notre Dame du Pont que détenait alors une vieille famille de la Châtaigneraie. Le Maire Monsieur CIPIERE profondément attaché à sa commune et à son patrimoine fût à cette époque à l'initiative de la création de «L'association Marguerite et Joseph CLAUZET de Notre Dame du Pont» dans le but de restaurer, protéger et faire connaître la Chapelle et sa singulière histoire qui remonte au XII^{ème} Siècle.



En effet c'est seulement en 1908 (Il y a juste 100 ans) qu'un érudit Monseigneur THOMAS découvre à la bibliothèque du Vatican les biographies de deux moines Bertrand de GRIFFEUILLE (qui fut inhumé à N. D. du Pont) et Guillaume ROBERT, fondateurs de ce prieuré.

C'est grâce à ces précieux documents écrits au début du XIII^{ème} siècle en langue latine, par un religieux du prieuré, et au cartulaire (recueil de titres relatifs aux droits temporels du monastère) de la chapelle retrouvé au même endroit que l'on a pu reconstituer les origines de N.D du Pont. Du XII au XIII^{ème} siècle le prieuré occupé par les chanoines de St Augustin, a connu une extraordinaire vitalité. De nombreux et riches pèlerins venaient faire leur dévotion à N. D. du Pont et se montraient généreux.

Le moyen âge est l'époque de grands pèlerinages. Ensuite le monastère va connaître des fortunes diverses : guerres de religion, grandes épidémies de peste (1524-1577).

Puis, renouveau avec le règne d'Henri IV, suivi de nouvelles inquiétudes durant le XVIII^{ème} Siècle à cause d'une tentative d'emprise temporaire des Jésuites.

La tourmente de la Révolution n'épargna pas Notre Dame du Pont.

Le domaine fut vendu, puis transformé en auberge, et en 1895 racheté par le frère LAC qui entreprit de le restaurer. En 1899 on mit à découvert les fresques intérieures qui avaient disparu sous des couches d'enduits.

Mais les travaux s'arrêtèrent et transformé en débarras, dépourvu de tout entretien, ouvert à tous les vents, l'édifice s'acheminait vers une disparition certaine, lorsqu'en 1964, il fut acquis par Marguerite CLAUZET, qui commença immédiatement les travaux les plus urgents. De 1968 à 1970 les murailles vétustes furent confiées à des spécialistes des Beaux Arts qui remirent à jour et restaurèrent d'importants vestiges.

La maison du Chapelain, mitoyenne de la Chapelle est plus récente (1741). Avec sa galerie couverte et à claire voie, elle ne manque pas de pittoresque. Après ce bref et incomplet résumé de l'histoire de N. D. du Pont, nous voici donc en 2008, héritiers de plus de 800 ans d'histoire.



Vie Associative & Animations



Nous plongeons au cœur de nos racines chrétiennes avec ces moines intrépides, défricheurs, grands bâtisseurs si passionnants à découvrir. Pussions-nous regarder d'un œil averti et reconnaissant, ces murs chargés de prières et au-delà du murmure de la Rance, percevoir les psalmodies de Bertrand de GRIFEUILLE et ses compagnons. Sur leurs traces «l'association Marguerite et Joseph CLAUZET de notre Dame du Pont» veille et soutient les projets de Monsieur CAUMON, Maire de LEYNHAC et son Conseil Municipal.



Ses membres adhérents, conscients de la valeur de ce patrimoine unique dans la Châtaigneraie, sont le relais du XXI^{ème} Siècle que Notre Dame du Pont attend pour rayonner davantage. Venez nous rejoindre !

Chantal GALTIER LASFARGUES, Présidente

INITIATIVE CONCOURS DE TENNIS

Un tournoi de tennis ouvert aux jeunes a eu lieu cet été à LEYNHAC.

Il a permis à des jeunes de diverses communes de se rencontrer sur le court dans une ambiance sportive, chaleureuse et très conviviale. Certains matchs, ont durés plus de deux heures et auraient pu être digne d'un mini Roland Garros nous tenant parfois en haleine jusqu'au dernier point.

Les lauréats 2008 sont chez les filles, Estelle BAUER domiciliée dans le Var et chez les garçons, Florian MARIOT de Boisset.

En tant qu'organisatrice de ce tournoi totalement gratuit, je pense que ces jeunes ont pris plaisir à se rencontrer lors des matchs tout autant que moi de les voir jouer. La plupart d'entre eux ne se connaissaient pas auparavant, mais l'esprit sportif était bien présent et les voir en découdre sur certains matchs m'a vraiment fait chaud au coeur.

A déplorer cependant le peu de participants de la commune, c'est pourquoi je remercie d'autant plus chaleureusement ces jeunes des communes voisines (MAURS - BOISSET SAINT-CONSTANT - SAINT ETIENNE DE MAURS) et les touristes d'avoir répondu présents.

Je tiens également à remercier les parents pour leur disponibilité, d'avoir pu amener leurs enfants le jour des matchs ainsi que le jour de la remise des prix. Merci aussi à ceux qui sont restés pour regarder et encourager les autres participants, c'est aussi ça l'esprit sportif. Alors donnons nous rendez vous l'été prochain et espérons que les jeunes de la commune s'impliqueront un peu plus.

Faire vivre une commune, passe aussi par le sport !

Nathalie RIEU





D'hier et d'aujourd'hui

DES NOUVELLES DU «PETIT BAR»

Depuis le mois d'Octobre, le petit bar a changé de locataire, Françoise et Jean-Marie CASSARD ont repris du service à la suite du départ de Hugues et Marie Papion. Nous n'oublierons pas la bonne cuisine de Hugues, il nous a fait découvrir une cuisine plus raffinée.

Par leurs regards extérieurs, ils ont apporté leur expérience et leur savoir faire à la commune, ils s'étaient investis auprès de la communauté de commune pour le projet du Multiple rural. Nous regrettons leur départ précipité et nous leur souhaitons bonne chance dans leur nouveau restaurant. Nous sommes heureux de retrouver l'accent du midi et le sourire de Françoise et Jean-Marie, ils se sont remis en cuisine avec toute leur bonne volonté et leur enthousiasme que nous leur connaissons.



ZOOM SUR

ANDRE NIGOU ET MICHEL CAUMON



André NIGOU travaillait depuis l'âge de 16 ans comme Charron avec son père, mais le métier tendait à disparaître avec l'apparition des pneus. Alors il se lance dans la menuiserie et la charpente, il se formera 1 an en apprentissage auprès de Jean GUIBERT de Maurs avant d'acheter ses premières machines et créer sa menuiserie en 1961. A l'époque sur LEYNHAC,

une dizaine de personnes vivaient de ce métier sur 4 entreprises: les Frères MELZAC, Antonin ROQUES du Sol, Louis BAC du Mazet et André NIGOU. Il faut dire que l'on n'achetait rien, tout était fait par les menuisiers, de la porte d'entrée ou d'intérieur, des fenêtres, des parquets à la charpente.

Son carnet de commande était bien rempli dans tout le Canton de MAURS, et la plupart des maisons leynhacoises ont l'empreinte de cet artisan. Comme tout menuisier, il préfère travailler le chêne mais aussi le Châtaignier. Son plus grand souvenir, et il s'en souvient comme si c'était hier : sa première maison en 1964, celle de Paul BIGAND à la Bouygues Albos, où son premier escalier tournant lui a donné des insomnies, et pour avoir le résultat sur place le plus vite possible, c'est à 5 heures du matin qu'il le termine et le monte. Pour fêter le travail accompli, le Père de Roger BALDY lui offre même le champagne ... En 27 ans de carrière, ce n'est pas moins de 53 maisons neuves qu'il a équipées, sans parler des restaurations. Sans oublier notre salle des fêtes, En 27 ans de carrière, ce n'est pas moins de 53 maisons neuves qu'il a équipées, sans parler des restaurations. Sans oublier notre salle des fêtes. A l'époque, André était 1^{er} adjoint au côté de M. CIPIERE.

Lors d'une réunion du conseil il demanda aux conseillers de l'aider pour la levée et la pose des solives et la couverture.

En contre-partie, il ne compterait pas les heures de travail. C'est ainsi qu'avec l'aide de son employé, Michel CAUMON, ils ont posé les fenêtres, les portes, et confectionné le préau, le tout bénévolement. Nous pouvons donc les



en remercier. Même à la retraite, André n'arrête pas de travailler le bois, il confectionne toujours des tables basses pour le

Quin des aînés ou pour quelques amis. Dès le début, il devient aussi Maître d'apprentissage. Il le dit lui-même sa plus grande satisfaction, c'est quand ses apprentis avaient leur CAP. Il en a formé 4 presque en même temps : Le dernier à être parti en 1988, c'est Olivier ROQUES de Montplaisir, avant lui Jean-Luc GUIRBERT de La Moneyrie et René MERLET de Boisset. Ils ont pu apprendre le métier au côté d'André. Le premier à avoir travaillé en tant qu'apprenti puis salarié avec André en 1969, fut Michel CAUMON de la Goutte. C'est tout naturellement lui qui reprit la suite après le départ à la retraite d'André il y a tout juste 20 ans. Michel CAUMON s'est installé à son compte en 1989, a racheté quelques machines à André et a fait construire son atelier au Sol. Son seul plaisir, c'est de travailler le bois, et ses travaux les plus fréquents sont les toitures, les escaliers et les fenêtres. Il considère André comme son «mentor», il a tout appris de lui et ça il ne l'oubliera jamais. André a su transmettre sa passion, ses valeurs et son savoir-faire et Michel les applique quotidiennement dans son travail.



REMI DENIS

Originaire de l'Essonne (91), Rémi Denis a découvert notre village de LEYNHAC et sa campagne pour la première fois, lors d'un arrêt en chambre d'hôte pendant son itinéraire de vacances en 2002, en compagnie de Katia et de leur premier enfant.

C'est un véritable coup de coeur : paysages arborés accueillants, villageois sympathiques et chaleureux ...comme une carte postale de notre région mais grandeur nature. Conquis et après mûre réflexion, Katia et Rémi décident de poser leurs valises à Leynhac, afin de profiter d'une qualité de vie autre, loin du tumulte urbain. Une occasion se présente : ils achètent une maison de campagne traditionnelle et s'y installent avec leurs 3 enfants. Un nouveau départ : Katia concrétise son rêve, ouvrir un magasin de prêt-à-porter à Maurs. La décision de changer de cadre de vie fut aussi l'occasion pour Rémi de réfléchir sur sa carrière professionnelle. Après 10 années passées dans la mécanique de précision en tant qu'ajusteur, il s'interroge sur ses réelles motivations professionnelles et ses attentes. Aimant le contact humain et étant un bon bricoleur, il décide de se lancer dans le multi-services à domicile :

- en espaces verts : tonte, débroussaillage, entretien des haies, plantation de végétaux, ...

- en bricolage :

plomberie, maçonnerie, peinture, réparations, décoration, ...

- en apportant son aide.

Créé en décembre 2006, ce service à la personne fonctionne avec Chèques Emplois Service Universel (CESU) ce qui permet une déduction d'impôt pour la personne qui fait appel à ses services.

* Satisfaction du travail manuel

* Diversité des tâches à accomplir

* Relationnel avec les personnes

* Partage de connaissances

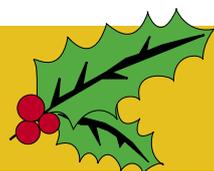
* Clientèle fidèle et régulière :

sur le canton de Maurs, Figeac, Latronquière ... sont autant de raisons qui confortent Rémi dans son choix et la continuité de son activité.

Alors, n'hésitez pas à profiter de ses compétences.

Appelez au





DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour obtenir :

- Un passeport : Validité 10 ans pour les + 15 ans et 5 ans pour les – de 15 ans Timbre fiscal à 60 euros pour un adulte – 30 euros pour un mineur

S'adresser à la Mairie avec :

- une carte d'identité (en cours de validité + celle du représentant légal si mineur)
- un extrait d'acte de naissance (daté de moins de 2 mois)
- un justificatif de domicile,
- 2 photos (aux normes).

N'oubliez pas d'indiquer votre taille et la couleur de vos yeux, qui doivent figurer sur le passeport.

Délai : environ 7 à 10 jours

- Une carte d'identité : Gratuite

S'adresser à la Mairie avec :

- 2 photos (aux normes),
- un extrait d'acte de naissance / daté de moins de 2 mois (présence d'un des parents pour les mineurs).
- un justificatif de domicile

Pour un renouvellement, apporter l'ancienne carte. N'oubliez pas d'indiquer votre taille, celle-ci doit figurer sur votre carte.

Délai : environ 3 semaines

S'adresser à la Mairie uniquement pour récupérer le formulaire ou à la Préfecture (Permanence au point public de Maurs) avec le certificat de vente, carte grise barrée et signée par le vendeur, carte d'identité et un certificat de

contrôle technique de moins de 6 mois si le véhicule à plus de 4 ans. Le chèque est à établir au nom du trésor public.

Documents d'état civil : gratuits

F Déclaration de naissance : A faire à ma Mairie du lieu de naissance avec le certificat du praticien et le livret de famille ou carte d'identité.

F Reconnaissance anticipée de naissance pour les parents non mariés : Se présenter à la Mairie avec la carte d'identité des deux parents.

F Déclaration de décès : A faire dans les 24 heures à la Mairie du lieu du décès, produire le certificat médical de décès (établi par le médecin) et le livret de famille.

F Extraits d'actes (naissance, mariage, décès) : A demander à la Mairie du lieu de naissance, mariage, ou décès. Si la demande est faite par correspondance, joindre une enveloppe timbrée pour le retour de la pièce.

ETAT CIVIL

Ils sont les bienvenus ...



Xavier GINALHAC
Né le 27 Août 2007



Gabriel OLIVO-ROBERT
Né le 2 septembre 2007



Elliot ROUQUIER
Né le 5 Mars 2008



Joseph BALD
Né le 21 Mars 2008

Vie Pratique



Adrien CROS
Né le 2 Mai 2008



Eléa RIGAL
Née le 19 juin 2008



Léna CAUMON
Née le 21 Juillet 2008



Benoît PICAROUGNE
Né le 23 Octobre 2008

Ils ont dit oui ...



Frédéric PERUZZO et Sonia BIGAND
le 2 Août 2008



Jean Louis CARCANAGUE et Sabine BAISSAC
le 9 Août 2008

Ils ne sont plus ...

- 16 Février : Marius LACALMONTIE de FRAQUIER
- 5 Mars : Marie ROBERT (Née LACALMONTIE) du BAC
- 28 Mars : Alphonse CROS de CHAULLES
- 10 Mai : Henriette PLAS du BOUTILLOU
- 10 Juillet : Joséphine PUECH (née BOUQUIER) du SER
- 19 Juillet : Georges MEGHE du BOURG
- 26 Août : Jean CAUMON de LA GOUTTE
- 28 Août : Sébastien MONTIN de LAVEISSIÈRE
- 2 Octobre : Marie PRADAL/SAUVAGNAC (Née FEL) de LA VENTE-HAUTE
- 23 Octobre : Ginette ROBERT née ROQUES de BEL AIR



Nouveaux habitants ...

- M. et Mme MARI et leurs 2 enfants au Sol
- M. et Mme BALDY et leur fils aux pavillons HLM
- M. et Mme CAUDRON et leurs 2 filles aux pavillons HLM
- Mme LAVILLE et ses 3 enfants et Mme LABASTIE aux pavillons HLM
- M. Et Mme MEZIERES et leurs 2 enfants dans le bourg





SERVICES PUBLICS DANS LE BOURG : Commerces ambulants

COMMERCES	NOMS	JOURS	HORAIRES	LIEU
BOULANGER	Romain BOISSET	Mardi Vendredi Dimanche	10h00-10h30 12h30/13h00 sur cde au «Petit Bar»	Place de l'église ou lotissement
BOUCHER CHARCUTIER	Grimal (15) ST MAMET	Mercredi	14h00/14h30	Place de l'église
POISSONNIER CHARCUTIER	LES DÉLICES DE LA MER	Mercredi	16h30/17h00	Place de l'église
AURILLAC				
EPICIER	Rouquier «Huit à Huit» (15) CALVINET	mardi	15h30 / 16/00	Le bourg En faire la demande
PRIMEUR	Daniel Ville (12) CAPDENAC	vendredi	13h30 / 14h00	Le bourg En faire la demande
GAZ	Muratet (15) LEYNHAC	Suivant disponibilité	Suivant disponibilité	Sortie bourg derrière pavillons HLM

TRI SELECTIF/COLLECTE

DES Ordures Ménagères

- 3 colonnes de tri sont à disposition à l'entrée du Lotissement derrière la salle Polyvalente J.C
- les Ordures Ménagères (O.M) sont à déposer (conditionnées dans des sacs) dans les conteneurs prévus à cet effet (vidés les Mercredis matin)

SERVICE AUTOBUS (Transport LAVERGNE Aurillac)

- vers AURILLAC, le mercredi départ vers 13h15 du parking municipal (près de l'école)
- vers MAURS, le jeudi départ vers 09h00 du parking municipal (près de l'école)

BIBLIOTHEQUE (médiathèque départementale)

- dépôt de livres à la Mairie, renouvellement 3 fois par ans (octobre / mars / juin)

- service gratuit.

TRAFIC DU COURRIER

- agence postale communale, dans les locaux de la Mairie
- ouverte du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00
- affranchissement / vente T.P et T. collection / pré à poster ordinaire
- pour les produits particuliers sur commande avec livraison J+1
- boîte aux lettres jaune « La Poste » dans le mur de la cour de la Mairie, levée chaque jour par le facteur (même le samedi)

SERVICES FINANCIERS

- La Banque Postale : à l'APC, possibilité de Dépôt / Retrait (300 € par personne/semaine)
- Crédit Agricole : au « Petit Bar » (point vert)

Vie Pratique



LOCATION SALLE JEAN CIPIERE

TARIFS 2009

A partir du 1^{er} Janvier 2009, la location de la salle s'effectue sous forme de forfait. Aucune distinction entre la grande salle, la cantine et la cuisine ne sera faite. Le ménage (sur une base de deux heures) est inclus dans la location, il est seulement demandé aux utilisateurs de ranger le matériel (tables, bancs, chaises..) et de passer grossièrement le balai. La vaisselle est comprise dans le forfait location et doit être rendu propre. Deux périodes dans l'année ont été définies : été (du 16 avril au 14 octobre) et hiver (du 15 octobre au 15 avril).

Les charges (eau – électricité – gaz - ménage - chauffage en hiver et produits d'entretien) sont comprises dans la location.

Tarifs à la journée (12h) : 10h/22h ou 17h/5h

		Prix de base	Chauffage	Ménage	Total
Contribuables	été	45		26	71 €
	hiver	45	20	26	91 €
Particulier Hors commune	été	90		26	116 €
	hiver	90	20	26	136 €

Tarifs à la journée (24h) : 8h/8h

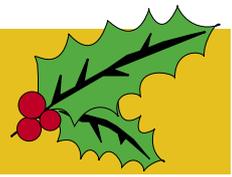
		Prix de base	Chauffage	Ménage	Total
Contribuables	été	85		26	111 €
	hiver	85	20	26	131 €
Particulier Hors commune	été	170		26	196 €
	hiver	170	20	26	216 €

Tarifs pour 2 jours :

		Prix de base	Chauffage	Ménage	Total
Contribuables	été	170		26	196 €
	hiver	170	40	26	236 €
Particulier Hors commune	été	300		26	326 €
	hiver	300	40	26	366 €

Tarifs pour 3 jours :

		Prix de base	Chauffage	Ménage	Total
Contribuables	été	210		26	236 €
	hiver	210	60	26	296 €
Particulier Hors commune	été	390		26	416 €
	hiver	390	60	26	476 €



Tarifs pour les associations communales :

	Eté	Hiver
La journée (12h) : 10h/22h ou 17h/5h (concours de belote, spectacles, bal et quine)	30 €	45 €
La journée (24h) : 8h/8h (Repas, repas dansant)	80 €	100 €

*Il est toujours possible de venir préparer la salle la veille sous réserve de disponibilité.
Les assemblées générales restent gratuites pour les associations communales.*

A la réservation il vous sera demandé :
un dépôt d'une caution de 500 €, la signature
d'une convention de location et une attestation
de responsabilité civile.

Toute dégradation et vaisselle casées ou per-
dues entraînera une facturation à prix coûtant
(TVA comprise) établie au nom du locataire.
Le minimum fracturable est fixé à 5 €.

La sono est réservée uniquement aux asso-
ciations communales.

Le nettoyage est effectué par Dispo Servi-
ces (dont 2 heures sont inclus dans le tarif de
location, le supplément horaire reste à la charge
de la commune), il est seulement demandé
aux utilisateurs de ranger le matériel (tables,
bancs, chaises..) et de passer grossièrement
le balai.

**Pour la location du mobilier utilisé en
dehors de la salle Jean Cipièrè.**

Tarifs effectifs dès le 1er Janvier 2009 :

- Table rectangulaire : 6.00 €

- Banc : 1.50 €

Une caution de 150 € vous sera demandée
(les tables rondes ne sont pas mises en loca-
tion).

TARIFS MUNICIPAUX

Pour tous renseignements s'adresser à Carole
PASSERINI, secrétaire de Mairie.

TARIFS CANTINE/RAMASSAGE ANNEE SCOLAIRE 2009

Cantine : Ticket repas enfant : 2.30 €
Ticket repas adulte : 5.00 €
Ticket goûter : 3.00 € (mensuel)

Ramassage : 25 €/mois pour le premier enfant
20 € / mois pour le deuxième
15 € / mois pour le troisième

TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT PERIODE DU 01/07/2008 AU 30/06/2009

Eau : Location compteur ordinaire : 65.00 €
Consommation de 0 à 100 m³ : 1.50 € / m³
Plus de 100 m³ : 1.00 € / m³

Assainissement : 1.00 euros / m³

TARIFS TENNIS ET MINIGOLF

Tennis : Le terrain est mis à disposition gratui-
tement avant la réfection de l'enrobée.

Minigolf : Tarif unique/personne : 2.00 €

Carnet de 10 tickets : 20.00 €

Détérioration ou perte : 2.00 €

WWW.LEYNHAC.FR

Depuis le mois de juillet le site de la commune a reçu 1573 visiteurs, soit en moyenne environ plus de 300 visites par mois, ce qui est très bien pour LEYNHAC. Les petites communes comme la nôtre ont rarement un site Internet à leur disposition car trop coûteux. Mais grâce à la participation et au savoir faire de Hans VANDRIEL, nous avons de la chance de pouvoir bénéficier de cet outil de communication, ce moyen d'échanges entre les habitants à un moindre coût. Certes, il n'est pas parfait, quelques erreurs de fonctionnement existent, mais c'est de bonne volonté que nous essayons de vous informer. Personnes à contacter :

Michel RATIER – 04.71.49.04.63

Montplaisir – 15600 LEYNHAC

Hervé COMBRET- 04.71.46.94.11 ou
06.87.96.25.55 15600 Saint Antoine

DANIEL – 04.71.46.77.98 ou 06.42.23.39.52

Laveissière – 15600 LEYNHAC

www.leynhac.fr est votre site, il ne demande qu'à évoluer, et vous pouvez participer à son enrichissement en nous envoyant vos commentaires, suggestions ou vos photographies du village. Avant la fin de l'année, des modifications vont être apportées au site, le sommaire va être entièrement refait pour être plus clair, facilement accessible et de nouvelles rubriques seront ajoutées.

Alors à bientôt et bonne navigation !...

COMMANDE DE FUEL

Comme cela a déjà été fait, plusieurs groupages de commande de fuel sont prévus pour l'année 2009.

Pour une meilleure organisation, vous devez appeler l'une des personnes responsable de cette commande au plus tard le jour indiqué ci-après. Aucun appel ne pourra être pris en compte après cette date là.

Les quantités de fuel (mini : 500l) et la qualité (fuel ordinaire ou fuel 1^{er}) que vous voulez doivent être précisées au responsable, qui lui-même sera chargé de transmettre à celui qui fera la commande définitive. Etant donné les fluctuations, aucun prix ne pourra être donné. L'appel d'offre (contact avec les fournisseurs) est fait dans les jours suivant la commande.

Dates approximatives des prochaines commandes :

- 15 Mars 2009
- 15 Mai 2009
- 15 Août 2009
- 15 Octobre 2009
- 15 Décembre 2009

Personnes à contacter :

Michel RATIER – 04.71.49.04.63

Montplaisir–15600 LEYNHAC

Hervé COMBRET- 04.71.46.94.11 ou

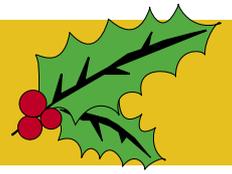
06.87.96.25.55 15600 SAINT ANTOINE

DANIEL – 04.71.46.77.98 ou 06.42.23.39.52

Laveissière – 15600 LEYNHAC

4L TROPHY

Le Jeudi 19 Février 2009 s'élancera de Paris et de Bordeaux un événement étudiant hors du commun. Des centaines de Renault 4L et d'aventuriers tous porteurs d'un message universel tenteront de parcourir les 6 000 Kms de la 12^{ème} édition afin d'apercevoir les dunes de MERZOUGA où seront distribuées près de 58 tonnes de fournitures scolaires dans le cadre de l'action humanitaire entreprise depuis la première édition du Raid. L'aspect sportif est également bien présent sur le 4L Trophy TM, ce Raid Aventure étant basé sur diverses épreuves de franchissement et d'orientation avec comme outils de navigation : une boussole, un road book et une carte ! Un Leynhacois participera à cette aventure, Henri SABUT de Reyt et son Co - équipier Géraud MOMPALER partiront du 19 février au 1^{er} Mars 2009 au MAROC vivrent une expérience unique mêlant défi sportif, dépaysement et solidarité puisque l'objectif du 4L Trophy TM est également d'acheminer des fournitures scolaires et sportives aux enfants les plus démunis du MAROC. Les enfants de l'école de LEYNHAC avec les enseignantes participeront à cette action.



CONCLUSION :

Cette deuxième édition étant terminée, on espère qu'elle a répondu à vos attentes. Nous remercions pour leur contribution : le Maire, les Conseillers, les Employés Municipaux, les Associations, les Habitants pour leurs témoignages, leurs photos,... Nous relançons notre appel aux souvenirs et aux photos pour faire connaître notre passé aux nouvelles générations. Et n'oubliez pas, toutes vos suggestions et vos commentaires sont les bienvenus. En cette fin d'année, il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter de très bonnes fêtes, et tous nos vœux de bonheur, de réussite et surtout de santé pour 2009. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine vers le mois de Juin. A très bientôt.



Jacqueline, Marilyne et Nathalie

LES RECONNAISSEZ-VOUS ?



F. ALAYRANGUES



M. BLATVIEL



M. CIPIERE



M CHAUNAC



M. ROBERT

